

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 13 octobre 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20201016-06 : Forêt communale : programme d'action 2020, actualisation

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°20191115-03 du 15 novembre 2019 relative au programme d'actions en Forêt communale pour l'année 2020, prévoyant notamment des « TRAVAUX de Création d'un îlot d'essences adaptées à la sécheresse estivale en parcelle 19 (cèdre, cormier...) ».

Préalablement à cette action, il avait été décidé de travaux de réouverture du sentier sylvicole traversant cette parcelle et débouchant à Ornon-Village ; ces travaux ont été réalisés durant l'été 2020. L'agent patrimonial en charge de la Forêt communale d'Ornon, Frank MINARIK nous a indiqué à l'issue de ces travaux qu'il serait opportun de prévoir une deuxième tranche pour que ce sentier soit réellement praticable sur toute sa longueur et pérenne. La proposition est présentée dans le tableau ci-dessous.

ACTION	MONTANT ESTIMÉ	PRÉCISIONS
Mieux desservir la forêt pour tous TRAVAUX Réouverture du sentier desservant la parcelle 19 (deuxième tranche)	5 996,96 € HT	nettoyage/débroussaillage de l'emprise, piochage de la plateforme

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
l'unanimité,

retient l'actualisation du programme d'actions 2020 tel que présenté ci-dessus,

décide d'inscrire ces crédits au budget 2020,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**